

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 14/12/2023

Date d'affichage : 22/12/2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt décembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Sandrine HUSSON, Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Delphine HUBLIN-PARIS en faveur de M. Christian BEAUDOIN.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : M. Michel BREQUIGNY.

**OBJET : Création d'un jardin public : approbation du projet et validation du plan de financement**

Monsieur le Maire présente à ses collègues le projet de création d'un jardin public.

Il s'agit d'un projet structurant et durable pour le territoire communal et supra-communal. Il répond aux enjeux sociaux et climatiques d'aujourd'hui en s'appuyant sur la nature :

- adaptation au changement climatique en proposant aux habitants un espace urbain végétalisé, de rafraîchissement urbain ;
- favoriser l'infiltration de l'eau de pluie au travers des espèces mixtes végétales ;
- favoriser la nature en ville ;
- améliorer la qualité et le cadre de vie ;
- favoriser le lien social entre les habitants toute génération confondue.

Trois entreprises ont été consultées.

- GRANDEUR NATURE de LE BREUIL-EN-AUGE (14) pour un montant de 99 592,30 euros hors taxes (119 510,76 €)
- PJB Paysages de GAUVILLE (61) pour un montant de 76 705,81 euros hors taxes (92 046,97 €)

- AMBIANCE PAYSAGE de FONTAINE-LA-LOUVET (27) a proposé une étude préalable à la remise de son offre : coût de l'étude 3000 euros hors taxes (3600 € T.T.C).

La commission des travaux propose de retenir l'offre de GRANDEUR NATURE qui permet une gestion différenciée et comprend le passage des réseaux.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses H.T		Recettes H.T	
Aménagement d'un parc communal	99 592,30 €	Etat (40%)	39 836,92 €
		Région (30 %) au titre du contrat de territoire	29 877,69 €
		Auto-financement (30%)	29 877,69 €
<b>Total</b>	<b>99 592,30 €</b>	<b>Total</b>	<b>99 592,30 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, (par 18 Voix Pour) :**

- de retenir l'offre la mieux disante à savoir celle de la société GRANDEUR NATURE pour un montant de 99 592,30 euros hors taxes (119 510,76 €)
- autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint à solliciter une subvention auprès du Fonds Vert ou toutes autres instances susceptibles d'apporter un concours financier.
- autorise Monsieur le Maire ou son premier adjoint à signer toutes les pièces administratives et financières.
- valide le plan de financement figurant ci-dessus.
- précise que la part restant non subventionnée sera à la charge de la commune.
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au compte 212 du budget primitif 2024 (opération d'équipement n°161)

Certifiée exécutoire après  
transmission à la Préfecture de  
EVREUX et publication par voie  
d'affichage le 22/12/2023

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance, M.  
Michel BREQUIGNY.



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

